



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 148<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Genève, 23-27 mars 2024

## Atelier sur l'intelligence artificielle (IA)

Organisé par l'UIP en coopération avec l'UNESCO, l'UIT et le Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI)

Lundi 25 mars 2024, 16 h 30-18 h 30  
Salle plénière B & C, niveau 0, CICG

### Note d'orientation

L'action des parlements en matière d'intelligence artificielle sera examinée pendant la 148<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP dans le cadre de deux séances, qui se tiendront le lundi 25 mars 2024 :

- 9 h 30-12 h 30 : débat préparatoire au sein de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme sur la résolution intitulée *L'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit*
- 16 h 30-18 h 30 : atelier sur l'intelligence artificielle

À l'occasion de l'atelier sur l'intelligence artificielle (IA), qui prendra la forme d'une séance pratique et concrète, les parlementaires examineront ensemble comment travailler sur l'IA dans leurs parlements.

L'atelier est ouvert à tous les délégués de l'Assemblée de l'UIP. Aucune connaissance préalable en matière d'IA n'est nécessaire. À la fin de l'atelier, les participants devraient repartir avec de nouveaux contacts et de nouvelles idées quant aux différentes manières de travailler sur l'IA.

L'atelier sera animé par les co-rapporteuses de la résolution, Mme Michelle Rempel Garner (Canada) et Mme Neema Lugangira (République-Unie de Tanzanie), ainsi que par le Président du Groupe de travail de l'UIP sur la science et la technologie, M. Denis Naughten (Irlande). Des experts de l'UNESCO, de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et du Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) apporteront également leur contribution.

Les participants seront encouragés à faire connaître les stratégies qu'ils ont eux-mêmes appliquées et à partager leurs connaissances. La discussion portera notamment sur les questions et sujets suivants :

- Le rôle que les parlements peuvent jouer dans la régulation de l'IA
- Les mesures que les parlementaires peuvent prendre à titre individuel
- Les moyens d'obtenir un soutien politique à l'action des parlements en matière d'IA
- Où obtenir des informations et des conseils
- Comment s'assurer que des mesures sont prises pour aller au-devant des risques liés à l'IA et à la violence sexiste
- Comment relier les cadres législatifs nationaux aux initiatives régionales et mondiales

Cet atelier s'inscrit dans le prolongement des trois ateliers visant à renforcer les capacités des parlementaires en matière d'IA qui se sont tenus en ligne entre janvier et mars 2024 :

- [Un secteur en mutation : vue d'ensemble sur les récentes avancées en intelligence artificielle](#)
- [L'intelligence artificielle et ses nouveaux effets sur la société](#)
- [Réponses mondiales aux nouvelles avancées en intelligence artificielle](#)

F

#IPU148